

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2023

Salle des mariages à Bourg-lès-Valence

M. Thierry Ploujoux assurera le secrétariat.

Le groupe accueillant les visiteurs annonce les résultats de participation :

45 signatures des présents

27 signatures des pouvoirs

Soit 72 votants.

La liste d'émargement est conservée aux archives de l'Association.

Mme Valla la co-présidente remercie pour leur présence les personnes présentes. Elle commence cette Assemblée Générale en excusant :

Claude Dolado co-présidente et Annie Gay absentes pour des raisons médicales

M. Daragon Maire de Valence et Président à la région Auvergne Rhône Alpes

Elle remercie :

Mme Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence accompagnée par Mme Audibert, adjointe à l'éducation et la culture et Mme Guiboud, conseillère municipale déléguée à l'administration générale.

Mme Bensadi adjointe aux associations, représentant la municipalité de St Marcel accompagnée par M.Belda adjoint voiries et espaces verts

Me Françoise Arnaud représentant la F.O.L et bénévole pour des activités.

Mme et M. Fontanel représentant l'Université Populaire Vivarais Hermitage

M. Lioux pour le Dauphiné Libéré.

Ordre du jour

Un document papier regroupant les différents rapports a été distribué aux participants. Le suivi de l'ordre du jour est réalisé par une présentation numérique.

1) Rapport moral

Mme Valla lit le rapport moral préparé avec Claude Dolado. Document joint

Elle demande s'il y a des remarques sur ce rapport et propose un vote à main levée. Accepté.

0 Abstention. 0 Contre

Ce rapport moral est voté à l'unanimité.

Pour le rapport d'activités les responsables de groupes présente tour à tour à leur rapport (document papier joint)

- Programmation : M. Pierre Bonnet
 - Suivi des activités : Mme Annie Legendre
 - Communication : M. Thierry Ploujoux
 - Convivialité et vie associative : texte de Claude Dolado lu par Dominique Reverchon
- Mme Valla propose aux participants de prendre la parole et de voter à main levée.
Accepté.
0 abstention. 0 Contre.

Ce rapport d'activité est voté à l'unanimité.

2) Rapport financier et approbation des comptes 2022 2023.

Ce rapport est présenté par Daniel Challéat. Il est disponible aux personnes qui le demandent à l'UP.

Le Trésorier adjoint présente les comptes annuels en commençant par le compte de résultat. L'accent est mis sur la progression des Produits :les prestations de services passent de 34 342 € à 49 145 €, les subventions de 2 620 € à 4 200 € (dont 2 500 € de subventions exceptionnelles versées par la Ville de Valence, 2 000 €, et par la ville de Bourg les Valence 500 €), la Ville de St Marcel les Valence maintenant sa subvention de 600 €. Les dons manuels s'élèvent à 7 069 € contre 939 € en 2022. Trois facteurs contribuent à cette hausse : la comptabilisation de l'abandon des indemnités kilométriques des administrateurs et bénévoles à hauteur de 4 034 €, ensuite les dons en espèces de 1 845 € des adhérents et 1190 € des administrateurs. Le résultat définitif est un excédent de 1 247 € contre un déficit de 21 339 € en 2022.

Le total du bilan s'élève à 17 980 €. L'Actif est principalement constitué de la Trésorerie (16 670 €) tandis qu'au Passif les Fonds propres représentent 13 007 €. Suite à des problèmes informatiques fin Août, les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 160 € contre 8 321 € en 2022.

Après cette présentation, la parole est donnée aux adhérents. S'agissant de la variation des dons, une explication plus détaillée est fournie concernant le mécanisme de l'abandon des indemnités kilométriques (4 034 €) qui trouvent leur contrepartie dans les charges externes. Par ailleurs, des informations sont données au sujet des Ventes de prestations de services et plus particulièrement de leur détail.

Mme Valla propose un vote à main levée qui est accepté.

1 abstention. 0 vote contre.

Le rapport financier est accepté à la majorité.

3) Election au Conseil d'Administration du tiers sortant

Le CA comprenait 18 membres soit 6 renouvellements.

4 personnes souhaitent reconduire leur participation. Mme Valla les présente. Mme Guillaud est absente ;

- M. Pierre Bonnet
- Mme Michèle Guillaud
- Mme Annie Legendre

- M. Thierry Ploujoux

Nous avons reçu la candidature de Marie Claude Boyer qui n'a pas pu être présente. Mme Valla lit la lettre de présentation envoyée par Marie Claude.

Mme Valla propose un vote à main levée. Un participant s'y oppose. Les votants ayant reçu un bulletin de vote, le vote à bulletin secret est mis en place.

Résultat : 72 votes exprimés et ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

A noter que Jean Paul Cayrier, René Jamond, et Gérard Rochette ont fait une année supplémentaire et ne se représentent pas au nouveau CA.

Le CA 2023/2024 aura donc 14 membres. Un CA électif aura lieu le 10 octobre.

4) Tarifs d'adhésion 2024/2025

Pour faire face à une situation financière compliquée : Moins d'adhésion, augmentation des prix de la participation des intervenants, des coûts de fonctionnement le CA du 21 septembre 2023 a proposé une augmentation de 2€ pour l'adhésion pour 2024/2025. L'adhésion sera donc de 18€ (et 12€ pour le tarif réduit) à partir de septembre 2024.

Mme Valla donne la parole aux participants. La majorité des personnes qui s'expriment acceptent cette augmentation. Après proposition d'un vote à main levée : 2 abstentions, 4 contre.

L'augmentation est acceptée par la majorité de cette assemblée Générale.

5) Vie de l'association en 2023/2024.

Mme Valla présente les perspectives :

- Nous avons eu un début de saison un peu compliqué avec des problèmes informatiques mais à présent le site et les inscriptions sont en place.
- La programmation est toujours aussi riche et malgré quelques annulations nous espérons maintenir nos activités.
- A ce jour le nombre d'adhésions à peu près similaire à l'année dernière mais on doit noter qu'il y a moins d'inscriptions pour les cours de langues par exemple.
- Les réunions d'activités ont commencé et comme dans d'autres associations nous avons une baisse sensible du nombre de bénévoles.

En conclusion notre objectif est de faire vivre l'Université Populaire de l'Agglomération Valentinoise avec de nouvelles idées tout en respectant les contraintes financières.

Mme Valla donne la parole à Mme Mourier. Mme Mourier suit toujours les activités de l'Université Populaire. Elle remercie toute l'équipe de bénévoles pour leur énergie et leur dynamisme dans cette période compliquée pour les associations. Elle souligne le terme « ensemble » qui est un vecteur fort dans la société actuelle et souhaite que cette belle association perdure et confirme que la municipalité apporte son soutien.

Mme Valla clôture l'Assemblée Générale vers 19h30 en invitant les participants à un moment convivial.

Secrétaire de séance : Thierry Ploujoux

Relecture : Françoise Valla Co-Présidente